

1. Gen. HARLE. *Mergus*, Linné.

Bec plus long que la tête, en partie rouge, à dents coniques, aiguës, recourbées. Huppe occipitale, pointue, rabattue. Tarses environ des deux tiers du doigt médian. Queue à peu près de la moitié de la longueur de l'aile.

1. **Le Harle d'Amérique.** *Mergus Americanus*, Cassin; *M. Merganser*, Wils. *Merganser castor*, Bonap.—Vulg. *Bec-scie*; Angl. *Gosander*; *Sheldrake*; *Fish Duck*.—Long. 26.50 pouces; ailes 11; tarses 1.84; commissure 2.90. Tête sans huppe bien apparente, verte de même que le cou. Plumes du front ne se prolongeant pas sur le bec aussi en avant que les latérales; narines vers le milieu du bec. Dessus noir; dessous d'un roux saumoné; côtés sans bandes transversales. Ailes blanches traversées par une barre noire.

La femelle à la huppe plus apparente, la tête et le cou, marron; elle est grise en dessus et saumonée en dessous.

PA. C.—Ce Harle avec les 2 autres espèces de cette sous-famille, portent généralement le nom de *bec-scie* en cette Province, par allusion à leurs mâchoires dentées. Ce sont des canards qui vivent constamment sur l'eau, nageant souvent en ne laissant paraître que la tête. Il niche d'ordinaire près des eaux douces dans l'intérieur des terres, établissant son nid sur une souche, un chicot ou dans l'enfourchement de quelque branche d'arbre. La femelle pond de 7 à 12 œufs d'un jaune-crème pâle.

2. **Le Harle denté.** *Mergus serrator*, Linn. *M. cristatus*, Brunn.—Vulg. *Harle à poitrine rousse*; Angl. *Redbreasted Merganser*. Longueur 23.25 pouces; ailes 8.60; tarses 1.80; commissure 2.76. Tête avec une huppe occipitale pointue, verte de même que la partie supérieure du cou, les plumes du front s'avancent plus loin en avant sur le bec que les latérales, narines près de la base du bec; bas du cou brun avec stries noires; les plumes en avant du coude blanches marginées de noir. Côtés traversés de barres noires fines. Bord des ailes brun, la partie blanche traversée par 2 barres noires.

La femelle est cendrée en dessus et saumonée en dessous.

A. C.—Ce Harle n'est pas si commun que le précédent. Il affectionne particulièrement les eaux salées. Il niche dans les îles près des côtes de la mer. La femelle pond 8 à 12 œufs d'un jaune pâle sale.